

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73 du 21 janvier 1961 :

n° 73

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 janvier 1961

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1961

Date du numéro

31 janvier 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. Houmed Mohamed Houmed est engagé en qualité de planton à salaire forfaitaire mensuel de 7.000 francs et mis à la disposition du Ministre de la Fonction Publique. La présente décision aura effet pour compter du 12 janvier 1961.